

dans la forêt de Compiègne et les localités dans lesquelles il y a le plus de chances de recueillir des objets celtiques, ainsi que l'on disait encore à cette époque, gaulois, romains et francs.

On est frappé de la justesse avec laquelle dans ce premier travail, M. A. de Roucy signale les endroits qui ne devaient pas tarder à fournir la matière de recherches d'un haut intérêt.

Comme tout ce qui sortait de sa plume, ce rapport est écrit avec une grande élégance et en même temps avec cette prescience qu'il possédait pour la découverte des antiquités. Son étendue ne permet pas à M. Cauchemé, qui l'a commenté, d'en achever aujourd'hui la lecture. Dans un paragraphe spécial, M. de Roucy insiste sur la nécessité de la création d'un musée d'antiquités nationales et on y voit clairement exposé le cadre qui ne devait pas tarder à être réalisé à Saint-Germain-en-Laye.

M. l'abbé Vattier demandant à remettre à une prochaine séance la suite de son travail sur les établissements hospitaliers, la parole est donnée à M. l'abbé Morel sur *les Domeliers au XIII^e siècle*.

Diverses opinions ont été émises sur le nom de cette rue, que les étrangers croient souvent avoir abrité quelque communauté peu connue. Il n'en est rien, Domeliers est un nom de fief et par suite un nom de famille. L'histoire de ce fief qui remonte au milieu du XIII^e siècle est étroitement mêlée à celle du couvent des Cordeliers établi à Compiègne en 1229 et qui en était voisin. De nombreuses chartes de Saint-Corneille permettent à M. l'abbé Morel de nous la retracer. Mais, que signifie ce nom de Domeliers ou Dommeliers, qui est la forme la plus usitée.

« C'est une pente très glissante que celle des étymologies, ne manque pas de nous dire

notre historien ; on ne doit s'y engager qu'en prenant de nombreuses précautions...

Dompierre, disent les étymologistes, vient de Dominus Petrus, Saint-Pierre, et appliquant ce principe, nous trouvons Domfront, ou Saint-Front, Dommartin ou Dammartin, Saint-Martin et Dommeliers ou Domeliers, Saint-Hilaire ou Saint-Héliier.

« Si nous pouvions montrer qu'il y avait une chapelle dédiée à Saint-Hilaire ou Saint-Héliier, soit sur le fief des Domeliers, soit seulement dans l'église Saint-Antoine, ce serait affaire jugée et cause gagnée, mais nous n'avons aucun document à invoquer. »

M. le Président Sorel présente une étude sur les anciens cimetières de Compiègne.

Il commence par parler de l'étymologie du mot *cimetière*, rappelle la disposition de plusieurs d'entre eux, décrit celui des Innocents, à Paris, supprimé en 1786, les Catacombes, à la Tombe-Issoire où furent alors portés les restes des corps qui y étaient inhumés. Evoquant le souvenir du clocheteur des trépassés, il nous le montre, allant la nuit, dans les rues, avec sa lanterne, criant :

Bonnes gens qui veillez,
Priez pour les trépassés.

et se demande si Compiègne avait aussi son clocheteur.

Avant 1786, il existait, à Compiègne, comme alors dans la plupart des villes, des cimetières, entourant chacune des trois paroisses, et d'autres moins importants dans un certain nombre d'établissements religieux ainsi qu'à l'hôpital. Mais encore, à cette époque, la plupart des personnes dans une certaine situation de position ou de fortune étaient enterrées dans les églises, et il y aurait un curieux travail à faire, M. Benaut l'a entrepris, en relevant le nombre et en faisant connaître les noms des personnes qui, en un